3EME RAPPORT ANNUEL AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Période : Juin 1984 à Juin 1985

Le présent rapport concerne la période de la troisième année de la convention. Il intrègre le contenu du "Rapport d'activité pour le second semestre 1984" du 15.1.1984.

1. PHENOLOGIE

Automne 1984

Niveau du lac élevé de mi-septembre à mi-octobre (429.50 à 60) vu les précipitations abondantes de septembre. Nette augmentation du nombre et de la diversité de certains oiseaux migrateurs dans quelques parcelles entretenues en 1983-84. Par exemple, à Yvonand, réapparition régulière des bécassines des marais *(Bekassine)* et sourde *(Zwergschnepfe)*, de la marouette ponctuée *(Tüpfelsumpfhuhn)*et de la gorge-bleue *(Blaukehlchen)* dans les roselières fauchées de la baie où subsistaient quelques zones ouvertes. A Champ-Pittet, présence en novembre de nombreuses bécassines (*Bekassine)* à proximité de gouilles résultant du fauchage dans une prairie à grandes laiches (baguement de 25 bécassines des marais *[Bekassine]* et de 15 sourdes *[Zwergschnepfe]*).

Hiver 1984-1985

Après des mois de novembre et décembre plus cléments que la moyenne, deux vagues de froid successives ont touché la Suisse dans la première quinzaine de janvier et dans la seconde quinzaine de février, la seconde vague étant accompagnée de chutes de neige abondantes.

A l'exception du martin-pêcheur *(Eisvogel)* qui a été décimé (1 observation au printemps 1985 alors que, par exemple, plus de 20 individus séjournaient dans la baie d'Yvonand en été-automne 1983); les autres espèces hivernantes des marais semblent avoir normalement résisté. En particulier, la mésange à moustaches *(Bartmeise)* dont les effectifs au printemps 1985 étaient demeurés normaux dans tous les sites de reproduction habituels de la rive sud.

Pour les hivernants du lac, le recensement de mi-janvier a permis de compter quelque 70'000 oiseaux d'eau (nouveau maximum) dont plus de 40'000 morillons *(Reiherente)*, 12'000 foulques *(Blässhuhn)*, 5'500 milouins *(Tafelente)*, et 500 goélands cendrés *(Sturmmöve)*.Par contre, très peu de cor-

morans *(Kormoran)* (52).

Les effets de la vague de froid se sont fait sentir que plus tard (février-mars) avec le séjour de nombreuses oies des moissons *(Saatgans)* au Fanel (250 à 300) et dans la plaine de l'Orbe (100), la présence de cygnes chanteurs *(Singschwan)* et de buses pattues *(Rauhfussbussard)* dans la plaine de la Broye. A signaler encore de nombreuses troupes de pinsons du nord *(Bergfink)* dans les hêtraies des pentes et de l'arrière-pays de la rive.

Printemps-été 1985

Printemps frais et pluvieux, surtout vers mi-avril et de début mai à mi-juin. Eté ensoleillé et chaud. Niveau du lac élevé dès le 10 avril (429.66) puis après une lente baisse, crue importante à début mai, le niveau s'élevant de 42 cm entre le 7 (429.46) et le 11 mai (429.88). Ensuite, les niveaux demeurent en permanence supérieurs à 429.50 jusqu'à fin juin.

Reproduction

La migration des batraciens débute tard le 22 mars et est assez concentrée dans le temps. Les pertes dues au trafic sont inférieures à celles d'autres printemps car la migration s'est déclanchée à plusieurs reprises à des heures avancée de la nuit.

La reproduction des oiseaux des marais a été affectée par la météo médiocre et surtout par la crue de mi-mai. La première nichée des mésanges à moustaches *(Bartmeise)*, des locustelles luscinioïdes *(Rohrschwirl)* et des bruants des roseaux *(Rohrammer)* a été presque complètement détruite, sauf dans quelques secteurs épargnés par l'inondation (par ex. réserve de Cheyres). Nombreuses pontes de remplacement jusque tard dans la saison, avec par exemple plusieurs nichées de mésanges à moustaches *(Bartmeise)* au nid dans la deuxième quinzaine de juillet et la sortie du nid de jeunes rousserolles effarvattes *(Teichrohrsänger)* jusqu'à mi-août. Vu la météo plus favorable en fin de période, réussite de nombreuses pontes de remplacement. Néanmoins, la réussite de la reproduction de certaines espèces et principalement de la locustelle luscinioïde *(Rohrschwirl)* et de la rousserolle turdoïde *(Drosselrohrsänger)* paraît être demeurée médiocre.

Entre Yverdon et Cudrefin, présence de 3 à 4 couples de hérons pourprés *(Purpurreiher)* et au moins deux nids avec jeunes à l'envol, 2 couples de bécassines *(Bekassine)*, 5 chanteurs de marouette ponctuée *(Tüpfelsumpfhuhn)*,3 de marouette poussin *(Kleines Sumpfhuhn)*,4 à 6 couples de butors blongios *(Zwergreiher)*. Présence estivale du busard

des roseaux *(Rohrweihe)* (immatures), des sarcelles d'été *(Knäkente)* et d'hiver *(Krickente)*, de la nette rousse *(Kolbente)* et de plusieurs chanteurs de lusciniole à moustaches *(Mariskensänger)*. Par contre, très peu de vanneaux *(Kiebitz)* nicheurs, probablement à cause de l'inondation des marais.

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

2.1 Débroussaillement

Le plan d'entretien à long terme considérait le débroussaillement comme la tâche prioritaire. Cette opération a été terminée à raison de 90% durant les deux premières années. Afin de conserver les surfaces de marais ainsi récupérées, il s'agit de les faucher régulièrement ou d'éliminer les rejets de souches. Lors de la saison écoulée, ces rejets ont été coupés à la débroussailleuse dans l'ensemble de la réserve de Cheyres et sur une partie des Grèves d'Estavayer.

2.2 Fauchage

Les conditions favorables ont permis que les 7 mois de la saison d'entretien soient pleinement utilisés. Ainsi 93 ha ont été fauchés entre Yverdon et Portalban par l'entreprise ELTEL; dans le secteur Chevroux-Gletterens, c'était la première fois que le fauchage avait lieu. Il est ainsi démontré que le rythme de croisière de 100 ha par an prévus pour le long terme est possible. Du même coup, on a pu expérimenter les capacités de la machine ELBOTEL et constater qu'elle pouvait faucher sans difficultés une partie des zones classées "difficiles" et dont on s'attendait que seules des circonstances de gel exceptionnel permettraient le fauchage occasionnel. On estime ainsi que 60 ha supplémentaires environ devront être incorporés aux zones à faucher tous les trois ans. Le programme triennal atteint ainsi 120 ha au lieu de 100 ha.

La longue période de gel intense de janvier a rendu possible le fauchage d'une roselière croissant sur un fond de vase profonde à Yvonand. Ce travail a été effectué avec une machine légère par M. Bonny, de Grandcour. Les roseaux provenant de plusieurs générations étant impropres au tissage, ils ont été brûlés sur place.

2.3 Accès aux parcelles

L'évacuation d'environ 8'000 m3 de paille pose un problème difficile, notamment dans les secteurs où les chemins se sont dégradés au cours du temps. Afin de pouvoir évacuer la paille au fur et à mesure du fauchage, des places ont été crées à Cheseaux-Noréaz (3), Yvonand, Cheyres, Chevroux et Gletterens. Elles permettent de transborder directement les balles de la faucheuse sur un semi-remorque.

2.4 Fourniture de paille

Seulement 60 tonnes des 920 tonnes produites ont trouvé preneur. A raison des 3/4, la paille a été prise pour couvrir le sol dans les vignes, le 1/4 servant soit de litière, soit de compost.

Le solde a été enlevé par l'entreprise ELTEL qui le compostе sur son terrain à Cronay. Le produit ne sera mûr que dans un an ou deux et il est encore prématuré de juger de l'intérêt qu'il rencontrera. Une fausse accusation a été portée dans deux quotidiens romands, prétendant que le compostage était à l'origine de la pollution d'un ruisseau. Les analyses faites dans le cadre d'une étude que nous avions commandée auparavant ont pu démontrer le contraire. Les mesures de prévention envisagées, d'entente avec l'entreprise, ont été acceptées par le Service des eaux et le Conservateur de la Faune.

Dans le cadre de son enseignement à l'Ecole d'ingénieurs à Yverdon, le professeur Dind fait des essais de production de bio-gaz. Une partie de ceux-ci sont effectués avec de la végétation des marais.

2.5 Fauchage par les agriculteurs

Compte tenu de la forte production de paille de céréales et de l'importation massive de paille française (contre laquelle des exploitants de la région d'Estavayer-le-Lac ont réagi par une action de commando), le fauchage par des agriculteurs a été faible.

Les mensurations effectuées au printemps ont montré que moins de 11 ha avaient été fauchés (et non pas 17 comme rapporté en fin d'année 1984). Au total, la surface fauchée s'élève à :

- par des agriculteurs	11 ha
- par PNH	93 ha
total	104 ha

Pour mémoire, le programme à long terme prévoit le fauchage de 150 ha annuels. Comme tous les spécialistes des zones humides s'accordent sur la nécessité du fauchage triennal, le déficit de surface entretenue deviendrait préoccupant si les agriculteurs se détournaient de la paille des marais dans une plus grande mesure que maintenant. Rappelons que la saison précédente, ils avaient fauché 60 ha.

2.6 Recreusage d'étangs

En collaboration avec la Conservation de la Faune du canton de Vaud, des étangs fortement atterris ont été recreusés à Yvonand. Il s'agit d'un chapelet de plans d'eau s'étageant sur le cours de la Maladaire, entre la dune et les peupleraies. Leur surface a maintenant retrouvé une étendue totale d'environ 2'000 m2. Les matériaux excavés ont été en bonne partie utilisés pour le remplissage des ouvrages anti-érosion tout proches (cf 2.9).

2.7 Entretien de forêt

Dans un but de mise en lumière ainsi que pour des raisons de sécurité, une coupe de bois a été effectuée dans la forêt de pente de la LSPN à Champ-Pittet. Au total, 50 m3 de grumes et 40 stères de bois de feu. Les ormes déperris représentent les 3/4 des arbres abattus.

2.8 Collaboration bénévole

Comme les années précédentes, une grande quantité de travail a pu être effectuée par de jeunes bénévoles. Neuf groupes, comptant au total 160 personnes, ont consacré 3'500 heures principalement au fauchage de clairières et à l'entretien des chemins.

Une nouvelle forme de collaboration est venue s'ajouter au cours de l'année écoulée à celle des groupes : à deux reprises de jeunes volontaires alémaniques sont venus participer à nos travaux. L'un nous a consacré 5 semaines, le second 12 semaines. On les a affectés à des travaux extérieurs : piquetage, confection de piquets, etc, aussi bien qu'à des travaux de bureau tels que peinture de plans, etc.

2.9 Ouvrage de protection contre l'érosion

Pour la première fois depuis des décennies, un tronçon de rive (420 m) a été protégé contre l'érosion. Ce chantier a été organisé en accord avec les Chefs de secteur des lacs et cours d'eau et l'Inspecteur des forêts. La part prépondérante a été fournie par le Service des eaux : fourniture de 500 fagots de saule et construction d'ouvrages constitués de pieux de bois tenant les fagots. Les forestiers ont façonné 500 pieux et coupé assez de taillis pour que nos volontaires puissent confectionner et amener à pied d'oeuvre 620 fagots de verne.

Cinq épis perpendiculaires à la rive ont été construits à environ 100 m les uns des autres, à La Maladaire près d'Yvonand. Ils ont été remplis du limon excavé dans les étangs (cf § 2.6). Les travaux ont été exécutés dans de mauvaises conditions météorologiques; le haut niveau du lac a perturbé les chantiers pendant plusieurs semaines.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 Sous-commission scientifique

Durant la période considérée, la sous-commission a tenu une seule séance qui a été principalement consacrée aux études à entreprendre sur les conséquences de la régularisation du niveau du lac (cf § 2.3).

3.2 Surveillance scientifique

La surveillance systématique de la végétation et plus particulièrement des effets de l'entretien a été poursuivie. Les relevés ont été effectués, principalement dans la réserve de Cheyres; les données obtenues ont été dépouillées mais pas publiées. Le Professeur F. Kloetzli a consacré toute une journée à parcourir les zones fauchées et à se renseigner

sur la surveillance scientifique de la végétation. A l'issue de sa visite, il s'est déclaré satisfait de la bienfacture de l'entretien et de l'organisation de la surveillance.

Le programme d'observation des effets du fauchage sur la faune a débuté au cours de l'année 1985. Il a consisté en :

- l'étude d'une parcelle de 17 ha par plan quadrillé (réserve de Cheyres)
- le recensement par itinéraire-échantillon de 2 km (réserve de Cheyres)
- le repérage de quelques espèces à effectif réduit.

L'exploitation des données se fera au cours du second semestre.

3.3 Etudes particulières

A la suite de l'introduction de la nouvelle réglementation sur le niveau des 3 lacs, les Offices fédéraux concernés ont continué de se préoccuper des problèmes que pose la régularisation, notamment pour les zones naturelles. A la demande de la Division de la protection de la nature et du paysage de l'OFF, nous avons préparé une proposition d'étude sur une période de 5 ans des conséquences de la régularisation pour la végétation, la faune, l'érosion, l'entretien, etc. Les instituts de botanique de Neuchâtel et Lausanne et de zoologie de Fribourg, ainsi que le laboratoire d'hydrologie de l'EPFZ ont largement participé à la préparation de ce document. En cours d'élaboration, celui-ci a été discuté par la Sous-commission scientifique et, au cours d'une séance organisée par la Division fédérale, par les responsables cantonaux de la protection de la nature.

Un relevé des plantes aquatiques de l'étang de Châble-Perron a été fait par les étudiants du Prof. J.B. Lachavanne (Université de Genève). Un travail de licence sur la relation entre la densité du pouillot fitis et la structure des lisières a été effectué par Mlle Tscharland (Prof. D. Meyer, Université de Fribourg).

3.4 Zones-témoins

Le creusement dans la zone-témoin de Chevroux d'un bassin recueillant des eaux usées a conduit à examiner si cette zone pourrait effectivement servir de référence pour l'observation scientifique. On a remarqué que la construction déjà ancienne du môle avait coupé une baie qui devait être environ la symétrique de celle d'Ostende. Les conditions naturelles du site avaient donc été modifiées de longue date. La présence d'une nouvelle perturbation importante agravant encore cette situation, il a été décidé de renoncer définitivement à cette zone-témoin.

Les expériences faites à la zone-témoin de Cheyres montrent

qu'il est nécessaire d'avoir une référence pour des observations à moyen terme, 10 ou 15 ans. Il n'est pas impératif qu'une telle zone soit abandonnée définitivement à son évolution avec le risque de voir disparaître le marais. En remplacement de la zone-témoin de Chevroux, on a donc réservé sur les plans d'entretien une surface de 35 ha entre les étangs de Chevroux et la Baie d'Ostende, qui servira de zone-témoin pour les prochaines années et où l'entretien pourra reprendre ensuite si nécessaire.

3.5 Plan de protection de la rive nord

Après de nombreux et fructueux contacts avec le Service neuchâtelois des améliorations foncières et de l'aménagement du territoire, notre plan de protection a été terminé et livré aux autorités et administrations cantonales. La Société pour la Protection du Patrimoine naturel neuchâtelois se charge de le transmettre aux communes.

Titre :

- Plan de protection de la rive neuchâteloise. M. Rollier et C. Roulier. Décembre 1984.

4. PROTECTION LEGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 Yverdon, parcours sportif

Le recours introduit par la LVPN contre l'autorisation de créer un parcours sportif dans la zone naturelle a été admis dans une large mesure par le Conseil d'Etat. Une partie de la piste pourra néanmoins pénétrer dans le secteur le moins dommageable. Par cette importante décision, le Conseil d'Etat confirme le caractère obligatoire du plan directeur pour les terrains appartenant aux communes.

4.2 Piste cyclable Yverdon-Yvonand

Le projet du Service des routes a été autorisé par le Grand Conseil lors d'une seconde délibération.

4.3 Cheyres, pontons à Crevel

Les propriétaires n'ayant pas donné suite aux sommations, leurs pontons ont été démontés par l'Inspecteur des forêts.

4.4 Cheyres, vidange d'eau usée

Suite à une dénonciation de notre part, l'OCPE a sommé la commune de cesser de vidanger les eaux usées dans les canaux abou-

tissant au marais.

4.5 Réserve de Chevroux-Gletterens-Portalban

En prévision du classement de ce secteur, le plus important de la rive sud, nous avons formulé, par écrit, des propositions sur les mesures à prendre. Une séance réunissant la Municipalité de Chevroux, les Services cantonaux concernés et notre Groupe a abouti à des modifications du projet initial satisfaisant les deux parties.

4.6 Décharge à Gletterens

Suite à une dénonciation de notre part, l'OCPE a ordonné une nouvelle fois à la Commune de fermer sa décharge de "Fin-de-Gros-Bois".

4.7 Gletterens - route et remblai en forêt

Une nouvelle route a été construite en forêt à Pré-de-Riva. Elle a été admise sans mise à l'enquête par l'Inspecteur forestier.

4.8 Faune : problèmes particuliers

Suite à notre rapport sur la régression des populations de batraciens, le Conservateur de la faune a commandé une étude pour la réalisation de traversées dans les secteurs principaux de migration entre Yverdon et Yvonand.

Les dégâts occasionnés par les sangliers dans certaines cultures de la région étant devenus importants, la réserve de Cudrefin a été ouverte à une chasse restreinte à la demande du Conservateur de la Faune. Par le fauchage de tranchées, nous avons également prêté main-forte à ces tirs. Ceux-ci ont provoqué une telle réduction des effectifs qu'elle a fini par inquiéter les chasseurs eux-mêmes. On espère qu'à travers les discussions en cours entre Conservateur, chasseurs et protecteurs de la nature, une gestion plus satisfaisante de cette espèce pourra être définie.

5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1 Information des autorités cantonales

Des propositions concrètes ont été formulées par écrit concernant les possibilités d'une nouvelle forme de collaboration entre les Cantons et les associations après l'échéance de la Convention. A l'occasion d'une séance convoquée par les deux Conseillers d'Etat responsables, la Ligue suisse pour la protection de la nature a fait savoir que les fonds

de Pro Natura Helvetica ne permettraient pas de prolonger son engagement au-delà de l'échéance de juin 1987. Les représentants des cantons sont entrés en matière sur une contribution de leur part. Les pourparlers de cette séance laissent augurer que la formule d'avenir ne sera guère différente de l'actuelle, mais mettra à contribution quatre partenaires au lieu d'un : la Confédération, les Cantons de Fribourg et de Vaud et la LSPN.

5.2. Relations avec les communes

Chaque année, les communes concernées sont informées par écrit des travaux d'entretien prévus sur leur territoire. Des contacts directs n'ont lieu avec les autorités que dans des cas particuliers, intéressants par exemple le domaine de la commune, une route communale, etc. Certains points de divergence (cf § 4) font apparaître la nécessité d'un dialogue plus fréquent.

5.3. Média

Au cours de la période considérée, 184 articles de journaux connus ont été consacrés à la rive sud du lac de Neuchâtel, dont 85 étaient directement induits par la protection et l'entretien. Une grande partie des autres articles concernaient le Centre de Champ-Pittet comme support principal et parlaient en second lieu de nos activités.

Notre groupe a organisé 2 conférences de presse sur les thèmes de la construction d'épis anti-érosion et de la surveillance scientifique. La seconde a été le support d'un service de presse à large diffusion. Toutes deux ont eu un bon écho régional.

La radio et la TV nous ont consacré 6 communiqués ou interviews.

5.4 Journal des Grèves

La publication du Journal des Grèves a été poursuivie régulièrement:

- No 4, en octobre,consacré à la recherche et à l'observation scientifique;
- No 5, en mars 1985, consacré à la valeur naturelle de la rive sud.

Le tirage du No. 5 s'élevait à 3'500 exemplaires; environ 1'300 exemplaires sont envoyés à des personnes répertoriées dans notre liste d'adresses (dont les députés vaudois et fribourgeois, dès ce numéro), et environ 1'600 exemplaires aux membres régionaux du WWF et de la LSPN.

On a tiré de la double page intérieure du No. 5 une feuille d'information sur la valeur et la protection de la rive.

5.5 Conférences et visites

La visite publique annuelle des travaux de fauchage à eu peu de succès. Par contre, une visite du chantier des épis anti-érosion, organisée à la fois pour la presse et pour les fonctionnaires cantonaux intéressés (inspecteurs forestiers et responsables de la protection de la nature) a été suivie avec intérêt.

De nombreux groupes ont été guidés et informés par nos soins mais il s'agissait principalement de milieux proches de la protection de la nature : WWF International, LVPN, Association suisse des écologues professionnels, collaborateurs de la station ornithologique de Sempach, société finlandaise de protection de la nature, etc. A l'occasion de leurs séances, la Commission de gestion aussi bien que la Commission de projets de PNH ont visité les travaux d'entretien en cours.

5.6 Champ-Pittet, centre d'information et maison de la rive

En septembre 1984, notre groupe s'est installé dans les locaux mis à disposition à Champ-Pittet par la LSPN et se trouve désormais dans une situation privilégiée pour informer le public de la valeur, des problèmes et de la protection de la rive sud. Une série de panneaux et de plans, ainsi que la mise à disposition de documents scientifiques et techniques permettent aux visiteurs de passage de se familiariser avec cette zone naturelle.

5.7 Sentiers-nature

Le poste d'observation de Châbles, dont le gros-oeuvre avait été réalisé par une école de recrues de PA au printemps 84, a été terminé. Des panneaux d'information ont été mis en place. En octobre, cette infrastructure a été inaugurée en présence du préfet, des autorités communales et de M. Currat, directeur de l'OCAT.

Groupe d'étude et de gestion

M. Rollier

Distribution : Commission de gestion
Conseil d'administration PNH
Commission de projets PNH

Ro/MA/eb
Champ-Pittet, le 28 août 1985